

3 décembre 2026
Angers

Rencontres hygiène et santé

Professionnels des SCHS et services assimilés

Evolutions des risques sanitaires, nouvelles obligations et compétences à mobiliser

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Rencontres hygiène et santé Professionnels des SCHS et services assimilés

Evolutions des risques sanitaires, nouvelles obligations et compétences à mobiliser

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans la promotion, la préservation et la protection de la santé des populations ; qu'il s'agisse de prévenir les maladies transmissibles, d'améliorer la salubrité des logements, de garantir la qualité de l'eau ou encore de lutter contre les pollutions, atmosphériques et sonores.

Elles sont de plus en plus sollicitées par les citoyens, dans des contextes d'augmentation des risques sanitaires, de répétitions de crises climatiques qui fragilisent à la fois le tissu social et l'environnement, et d'exposition à des pollutions qui affectent les santés - humaine, animale et végétale de manière systémique. Bien que soumises aux mêmes obligations, les collectivités développent des politiques et des organisations qui peuvent être très différentes.

Que vous soyez agent dédié à la santé – environnement, intégré dans un Service Communal d'Hygiène et Santé, ou dans un service assimilé, que vous soyez polyvalent ou expert, vos conditions d'exercice évoluent. Nous vous donnons rendez-vous ce 3 décembre. Cette journée**,** permettra de faire le point sur les actualités juridiques quant à l'exercice de ces missions, de favoriser le travail en réseau, entre professionnels et avec les partenaires ; et de questionner les pratiques et compétences afin d'orienter une offre de services pertinente.

Publics

Agents des collectivités locales exerçant des missions de Services Communaux et intercommunaux d'Hygiène et de Santé (SCHS – SIHS), de droit commun et dérogatoires.
Agents des collectivités locales agissant pour la préservation et protection de l'hygiène et la santé. Pourront être accueillis, les acteurs publics concourant aux missions Hygiène et Santé, notamment des Agences Régionales de Santé, Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Directions Départementales des Territoires et Directions Départementales de la Protection des Populations

Programme

9h00 - 9h30
Accueil

9h30 - 9h40
Ouverture institutionnelle

Karine PAVIS-MAURICE, directrice-adjointe de l'INSET d'Angers
Didier OLLANDINI, chef de bureau, sous-direction de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation, Direction Générale de la Santé, ministère de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

9h40 - 9h45
Présentation de la journée
Mathieu PLANCHENAULT, **c**hef de Service SCHS, Direction Santé Publique et Accessibilité Ville de la Rochelle

9h45 - 10h15
Table ronde
De l'évolution des contextes d'interventions à la transformation des missions hygiène et santé

- Accélération des changements sociétaux – crises et risques, transition démographique et précarité,
- Enjeux de Santé Environnement
- Complexité de la demande sociale – pression sur les services : quelles réponses ?

Marion DEDOURGE, cheffe du service Habitat & Salubrité - Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Attractivité du Territoire – Ville de Bretigny-sur-Orge
Catherine FOISIL, Responsable du Service Santé Urbaine, Direction de la Santé, Lyon
Karine HADJI-BINDER, cheffe du Service Santé Environnementale, SCHS de Toulon
Didier OLLANDINI et/ou Jean MEISTER, ministère de la Santé,

10h15 - 10h45
Retour d'expériences
Comment gérer la charge émotionnelle des agents des SCHS
Dr Xavier THOMAS, médecin du Travail et de Prévention, Qualité de Vie et Santé au Travail, Nantes Métropole

10h45 - 11h00
Pause

11h - 12h00
Table ronde
Formation/ habilitation : quelles obligations, quelles conséquences ?

- La nouvelle obligation de formation
- Formation / habilitation / assermentation
- l'offre actuelle et celle à construire

Jean MEISTER, ministère de la Santé
Un contact en cours
CNFPT / INSET Angers

12h - 12h30
Table ronde
La coopération entre agents territoriaux

- Présentation des réseaux RESE et HYENSA
- Présentation d'autres réseaux professionnels avec l'ARS, autres associations, etc.

Yannick LECOIN, ingénieur référent Espaces Clos et Environnement Extérieur, unité prévention et promotion de la santé environnementale, pôle animation des politiques territoriales de santé publique, ARS Occitanie, Délégation départementale du Tarn-et-Garonne
Mathieu PLANCHENAULT**, c**hef de service SCHS, Direction Santé Publique et Accessibilité – Ville de la Rochelle

12h30 - 14h00
Déjeuner

14h - 15h30
Table ronde
Retours d'expérience
L'incurie : quelles réponses, quelles pratiques ?

Les interventions conjointes à domicile d'un inspecteur de salubrité avec un infirmier en santé mentale de la direction de la Santé Publique
Marc FLEURY, responsable du service prévention des risques de la direction de la transition Ecologique – ville d'Angers

Élaboration d'un marché spécifique pour travaux
Julien D'HERVILLEZ, inspecteur de salubrité, Service Intercommunal de l'Hygiène et de la Sécurité de l'Habitat de Nantes Métropole - Direction Risques et Protection des Populations - Direction Générale Territoire, Proximité, Déchets et Sécurité marché spécifique – ville de Nantes

Développement d'une méthode pour traiter les situations de syndrome de Diogène, en lien avec les professionnels de santé de la ville et le CCAS
Hugo VARIN, chef de projet Lutte contre l'Habitat Indigne - Ville de Saint Denis

15h30 - 15h45
Pause

15h45 - 16H30
Table ronde
La coopération entre acteurs publics : quelles prises en charge de la chaleur dans l'habitat et ses abords ?

Didier OLLANDINI, ministère de la santé
Contact en cours

16h30 - 16h45
Conclusions

Informations pratiques

■ Contact :
Marie-Dominique DEMILLY
47EvenementsSantePublique@cnfpt.fr

■ **Modalités d'inscription** :

Date limite d'inscription : 19 novembre 2026

Pour les territoriaux : inscription en ligne (soit directement ou soit par le service RH de votre collectivité) - code **EVS08**

Attention en cas d'inscription par vous-même sur la plateforme, merci de veiller à bien faire valider votre inscription auprès de votre service RH – une pré-inscription ne vaut pas inscription ! Les formations de type événementiels sont valorisables dans votre parcours de professionnalisation ; une attestation sera délivrée à l'issue de la journée.

Pour les autres acteurs publics, vous pouvez vous inscrire via le lien FORMS :
RENCONTRES HYGIENE & SANTE – Professionnels des SCHS et services assimilés

Un mail de confirmation vous sera envoyé après inscription.

■ **Modalités de prise en charge financière**
La journée est accessible sans frais d'inscription.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

La restauration du déjeuner est prise par le CNFPT.

■ **Lieu**
Inset d'Angers, rue du nid de pie, 49 000 Angers

■ **Modalités d'accès :**
Depuis la gare, en bus ou Tramway : https://www.irigo.fr/

Tramway : Ligne C, direction « Belle-Beille – Campus » Arrêt « Les Gares », descendre à « La Barre ».
Bus : Ligne n° E20, direction Belle Beille - Arrêt « Gares Papin », descendre à « CNFPT ».